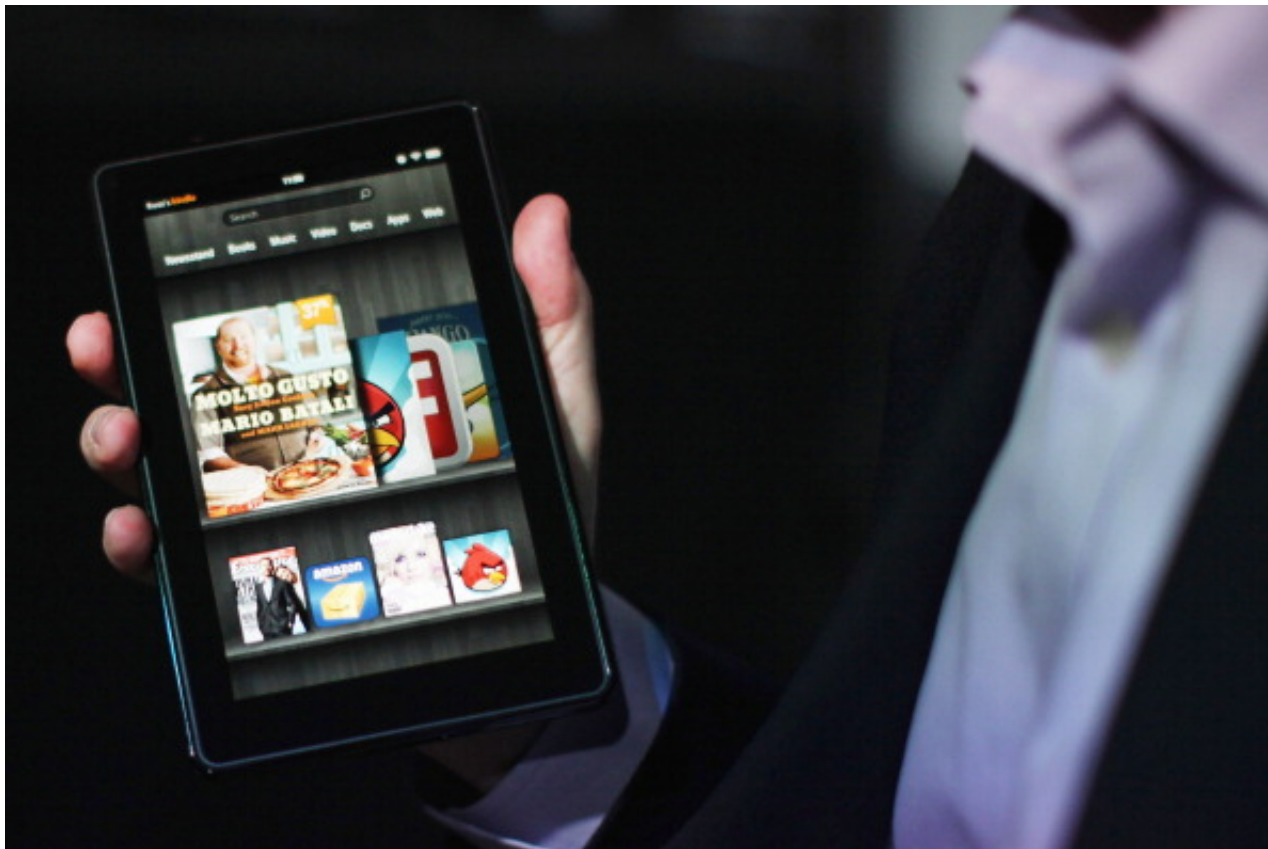


Pourquoi Amazon devrait dicter nos goûts et notre morale?

Amazon a été critiqué pour avoir profité d'e-books qui utilisaient haine et violence. Jo Glanville pense que personne ne devrait nous dire ce que l'on peut lire.



Amazon fait de nouveau face aux attaques, cette fois ci pour [avoir profité de livres en ligne sur la terreur, la haine et la violence](#). Le Conseil Musulman de Grande-Bretagne a fait appel à Amazon pour qu'ils assument la responsabilité des publications accessibles sur leur site web, avec un livre qui aurait apparemment contenu des photos du Qu'ran en train d'être brûlé et d'une femme pendue.

Tout marchand de livre profite de livres contenant des scènes ou des images de terreur et de violence, que ce soit L'Illiade d'Homer ou Crash de JG Ballard – mais les marchands virtuels présentent apparemment une menace contre la morale publique. Il fut un temps où l'on pouvait faire confiance aux maisons d'édition traditionnelles dans leurs décisions quant à la publication d'obscénités et de scandales, mais maintenant tout le monde peut publier presque tout.

La dernière fois qu'Amazon a dû faire face à [un tollé général](#), à propos d'un livre sur la pédophilie, l'entreprise s'est défendue avec courage en disant que refuser de vendre certains livres parce que certains trouvent leur message répréhensible est un acte de censure, et qu'elle soutient le droit

de chaque individu de choisir ce qu'il veut acheter. En fin de compte, le livre avait dû être retiré des ventes. Un mois plus tard, Amazon a retiré, de sa boutique Kindle, [un livre érotique sur le thème de l'inceste](#). C'est au cours de la même période que la librairie virtuelle a retiré Wikileaks, en expliquant que le site web était en violation de ses conditions d'utilisation et menaçait le personnel d'organisations pour les droits de l'homme.

L'incohérence d'Amazon l'a rendu vulnérable aux pressions auxquelles elle fait face. Ses directives relatives aux contenus offensants affirment que "[ce que nous considérons offensant est probablement ce à quoi vous vous attendez](#)", ce qui nous est presque aussi utile que la déclaration de la Cour Suprême américaine, il y a presque 50 ans, sur la pornographie dure, disant que «[je la reconnaitrai lorsque je la verrai](#)». Ce genre d'incertitude peut faire bénéficier d'une grande latitude à la liberté d'expression, mais veut aussi dire qu'il sera plus difficile pour Amazon de résister aux indignations de ses utilisateurs.

Des directives plus claires sont donc nécessaires afin de protéger la liberté d'expression en ligne et devraient inclure les contenus offensants. S'attendre à ce que nos marchands, hôtes et éditeurs virtuels contrôlent nos goûts et envies pourrait donner lieu à de la censure irresponsable, fondée sur des critères subjectifs. Le roman érotique le plus vendu, «Fifty Shades of Grey», qui débuta dans les sites de fan fiction et a d'abord été publié en tant qu'e-book puis imprimé à la demande, n'aurait peut-être pas satisfait les critères, ce qui aurait privé le monde du 'mummy porno'.

Les célèbres procès d'obscénité des années 1960 et 1970 se sont rarement préoccupés de défendre la grande littérature – le droit à la liberté d'expression était en jeu, indépendamment de la qualité du contenu. Peu de temps avant sa mort, le grand écrivain et avocat [John Mortimer](#) (qui défendit le plus célèbre cas d'obscénité de l'époque) s'est souvenu de sa fameuse défense des rédacteurs d'Oz magazine dans [un entretien avec Index on Censorship](#). Une parution du magazine éditée par des enfants avait fait l'objet de poursuites en application de la loi de protection contre les publications obscènes de 1971; un dessin de l'Ours Rupert en activité sexuelle avait été déclaré offensant. «Nous ne défendons pas le mérite de la chose», m'a dit Mortimer. «Nous défendons le principe, je suppose, que la censure ne devrait pas exister, et que personne ne doit nous dire ce que l'on peut lire et écrire. Ce ne sont pas leurs affaires.» Ce qui pour lui était un principe avait été remis en cause, une génération plus tard.

Il y a trois ans, un fonctionnaire fut poursuivi en justice en application de la loi sur les publications obscènes pour avoir publié en ligne ses fantasmes sexuels et violents sur le groupe Girls Aloud. Son texte décrivait des scènes de viol, de meurtre et de mutilation de certains membres du groupe – ici non plus il n'y avait pas de mérite littéraire apparemment, mais c'était un fantasme et donc ce n'était pas illégal. [Le défendant ne fut pas condamné](#), mais cette sage décision n'a pas empêché les moments (répétés) de panique au sujet de la moralité, qui ont été encouragés par le Gouvernement.

L'appel à la censure et l'attente d'une présence pour contrôler internet deviennent des demandes

Débat sur la Liberté d'Expression

Thirteen languages. Ten principles. One conversation.

<https://freespeechdebate.com/fr>

régulières. Il est donc nécessaire de réitérer l'importance de ce principe fondamental: le droit de lire ce qu'il nous plait.

Jo Glanville est une des rédactrices du magazine [Index on Censorship](#).

Cet article fut originellement publié par [Comment is Free](#).

Publié le: juin 27, 2012